https://enseignants.se-unsa.org/Remuneration-un-pacte-inacceptable



Rémunération : un pacte inacceptable

- Concertation attractivité et rémunération -

Publication date: mercredi 8 février 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Rémunération : un pacte inacceptable

Une semaine après que le ministre a fait sa présentation du « pacte* », à l'opinion publique sur les ondes (3 650€ pour 72h), une réunion de travail a enfin eu lieu avec les représentants du personnel, mercredi 8 février. Pour le SE-Unsa, ce que le ministère a présenté comme des hypothèses de travail nourrit au mieux, le sentiment d'une vision hors-sol du métier d'enseignant, au pire un sentiment de mépris.

Dans son document de travail, le ministère envisage de proposer un « pacte » aux enseignants qui souhaitent s'engager dans des missions contribuant à l'amélioration du service public d'éducation, en échange d'une revalorisation de 10 % en moyenne, s'ajoutant à celle du « socle* ».

Les missions proposées, soit nouvelles, soit à investir davantage, comportent notamment :

- Pour le 1er degré, les interventions en 6e, les dispositifs *Vacances apprenantes /École ouverte*, l'accompagnement des enseignants à l'école inclusive, le mentorat des élèves sur un cycle ;
- Pour le 2d degré, le remplacement de courte durée, Devoirs faits en 6e, l'orientation renforcée, la relation lycée/entreprises, la découverte des métiers au collège;
- Pour tous, la mise en œuvre des projets innovants issus du Conseil national de la refondation (CNR), le tutorat des nouveaux professeurs, les missions de coordonnateur/référent de projets.

Le SE-Unsa a dénoncé l'incohérence des propositions et rappelé ses revendications :

- reconnaître financièrement le métier d'enseignant, de CPE, de PsyEN tel qu'il s'est complexifié ;
- corriger les écarts de rémunérations existants 1er/2d degré, femmes/hommes, CPE, PsyEN, professeurs documentalistes...

Avec un projet dogmatique et déconnecté, la rue de Grenelle, ou plutôt l'Élysée, conditionne la reconnaissance de missions déjà exercées, mais non rémunérées, à l'acceptation de travailler plus.

La proposition faite est un système impossible à mettre en œuvre, qui risque, de plus, de nuire à certaines fonctions existantes et essentielles : professeurs principaux, enseignants spécialisés, conseillers pédagogiques, enseignants référents aux usages numériques, enseignants référents handicap...

Pour le SE-Unsa, l'exécutif poursuit un objectif politicien : donner des gages à une partie de l'opinion publique sur certaines préoccupations comme le remplacement de courte durée dans le second degré.

Alors que le gouvernement devrait travailler à une reconnaissance financière des tous les personnels, il s'accroche à un objet : le « pacte ». Sa responsabilité est de prendre en considération la réalité telle que la charge de travail et de rémunérer les tâches invisibles des personnels. Le ministère envisage au contraire de détourner ces derniers de leur cœur de métier par l'accumulation de missions et d'heures supplémentaires.

Le SE-Unsa exige que l'exécutif referme clairement et définitivement la page jaunie du *travailler plus pour gagner* plus et réponde à l'exigence de reconnaissance financière et institutionnelle.

(*) Le ministère prévoit 2 volets de la discussion :

- une partie « socle » visant à atteindre les 10 % d'augmentation ;
- une partie « pacte » visant à reconnaître des missions déjà existantes ou nouvelles.